

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait par vidéoconférence le mercredi 1^{er} avril 2020 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. John-David McFaul, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour.

2020-04-R5663 Ouverture de la séance par vidéoconférence

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Egan-Sud siège en séance extraordinaire ce mercredi 1^{er} avril 2020 à 19 heures par voie vidéoconférence ;

CONSIDÉRANT QUE sont présents à cette téléconférence : M. le maire Neil Gagnon, les conseillers Messieurs Patrick Feeny, M. John-David McFaul, Pierre Laramée, Jeannot Émond, Jean-René Martin et Yvan St-Amour. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, secrétaire-trésorière Madame Mariette Rochon assiste également à la séance, par voie téléphonique;

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 988-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 7 avril 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléphone;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents « Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence. »

Adoptée.

2020-04-R5664 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

ORDRE DU JOUR

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 11 mars 2020
- 0.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 25 mars 2020

Administration générale

- 100.1 Fermeture au public de l'accès au bureau municipal
- 100.2 Achat licence ZOOM

Conseil municipal

- 110.1 Avis de motion – Projet de règlement 2020-008

Gestion financière et administrative

- 130.1 Présentation des comptes payés, à payer et salaires au 31 mars 2020

Sécurité Publique

- 200.1 Entente pince de désincarcérations – Report prochaine séance

Voirie

- 300.1 Avis de motion et Projet de règlement 2020-007
- 300.2 Retour au travail – inspecteur municipal

Environnement

- 400.1 Bacs de recyclage et ordures
- 400.2 Transport RLS – Offre de service pour collecte des encombrants 2020

Aménagement et urbanisme

Loisirs, culture et bibliothèque

Correspondance officielle reçue

Varia

Période de questions

Levée de la séance

Adoptée.

2020-04-R5665 Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 11 mars 2020

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2020 soit adopté tel que déposé.

2020-04-R5666 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mars 2020

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mars 2020 tenue en téléconférence soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

2020-04-R5667 Fermeture du bureau municipal et accès au public

ATTENDU QUE l'état d'urgence sanitaire a été déclaré sur tout le territoire québécois;

ATTENDU QUE cette mesure exceptionnelle octroie au gouvernement du Québec les pouvoirs nécessaires pour mettre en place l'ensemble des mesures visant à assurer la protection de la santé de la population;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny que le bureau municipal ainsi que tous les autres bâtiments municipaux seront fermés à la population et ce jusqu'à nouvel ordre. Il est aussi résolu que les services municipaux seront disponibles par téléphone et courrier.

Adoptée.

2020-04-R5668 Achat plateforme Zoom

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale soit autorisée à faire l'achat de la plateforme ZOOM pour les séances en vidéoconférence de la municipalité.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Pierre Laramée, par la présente :

Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2020-008 **MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2019-006 RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES REVENUS ET DÉPENSES ET LES TAUX DE TAXATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020**

Dépose le projet du règlement numéro : 2020-008 intitulé **RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-008 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2019-006 RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES REVENUS ET DÉPENSES ET LES TAUX DE TAXATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020**

2020-04-R5669 Adoption des dépenses payées et à payer et salaires

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses suivantes soient payées :

Les dépenses payées au 31-03-2020 au montant de	18 818.89\$
Les dépenses à payer 31-03-2020 au montant	11 343.07\$
Les salaires payés au 31-03-2020 au montant de	5 659.49\$

Adopte.

AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller John-David McFaul, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2020-007 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux de réfection des chemins municipaux.
- Dépose le projet du règlement numéro : 2020-007 intitulé PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-007 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 717 993\$ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME TECQ 2019-2023.

2020-04-R5670 Retour au travail – inspecteur municipal

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la date pour le retour au travail de l'inspecteur municipal sera le lundi 6 avril prochain.

Adoptée.

2020-04-R5671 Bowater – Chemin Montcerf

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que demande soit faite à la directrice générale de faire parvenir une lettre à la compagnie Bowater de Maniwaki concernant les copeaux déversés dans les fossés sur le chemin Montcerf.

Adoptée.

2020-04-R5672 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. John-David McFaul et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 17h30.

Adoptée.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

